

LA SORBERANNE - VTT

REGLEMENT - RANDONNEE

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement en fonction des mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve.

Parcours :

- 60 km (dénivelé + 1.600 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2003 et avant (*VTTistes confirmés*).
 - 43 km (dénivelé + 1.150 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2005 et avant.
 - 33 km (dénivelé + 750 m) ce parcours est conseillé aux concurrents nés en 2007 et avant.
 - 20 km (dénivelé + 500 m) ce **parcours familial est accessible aux VTTistes débutants.**
 - Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) sont autorisés sur tous les parcours en tenant compte de leur autonomie.
- Durant toute l'épreuve, les enfants mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents.**

Engagement / inscription :

Attention : les inscriptions en ligne sont vivement recommandées par l'organisateur, selon les mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve.

- Par internet : Logicourse : www.logicourse.fr règlement en ligne.
- Bulletins sur le site du CTS : www.club-cts.com
- Par courrier adressé avant le mercredi 27 Octobre 2021 à : Didier CHOMIENNE – 12 A rue Marie Curie – 42290 SORBIERS – accompagné d'un chèque du montant prévu (*Chèque libellé à : l'ordre de Cyclos Talaudière Sorbiers*)
- Sur place, **selon autorisation et mesures sanitaires**, le samedi 30 Octobre 2021, Pôle Sportif de Sorbiers, salle de l'ARENA.
- Pour le tarif licencié FFCT / UFOLEP / FSGT / FFC : Présentation ou photocopie de la licence obligatoirement jointe à l'engagement.
- Les concurrents âgés de moins de 18 ans doivent obligatoirement présenter une autorisation parentale dûment signée.

Retrait Inscription et Départ du Pôle Sportif l'ARENA de Sorbiers (à côté Parc Fraisse) (Accès fléché)					
Parcours VTT		20 km	33 km	43 km	60 km
Nombre de points de ravitaillement (selon mesure sanitaire)		1	2	3	4
Inscription de 7h00 à		10h30	10h30	9h30	8h30
TARIF	Tarif Non licencié	6 €	8 €	9 €	9 €
	Tarif licencié FFCT / UFOLEP / FSGT / FFC	4 €	6 €	7 €	7 €
	Moins de 18 ans	Gratuit			Non

En cas d'annulation de l'épreuve, le remboursement se fera sur demande écrite (adresse ci-dessous) déduction faite de 1 € de frais.

Didier CHOMIENNE – 12 A rue Marie Curie – 42290 SORBIERS

Sécurité :

- **Le port du casque est obligatoire.**
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et doivent respecter le code de la route, les interdictions et la nature.
- Le participant s'engage à ne rien jeter sur la voie publique et d'attendre les points de contrôle.
- Les non-licenciés doivent être couverts par leur assurance personnelle pour participer aux randonnées.
- Tout abandon doit être signalé aux organisateurs,
- L'organisation se réserve le droit de modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (*météo, autorisations...*).

Prestations :

- Parkings, à la disposition des concurrents (selon capacité), fléchés dès l'entrée dans la ville,
- Ravitaillements sur tous les parcours, **selon les mesures sanitaires en vigueur le jour de l'épreuve**
- Collation à l'arrivée selon autorisation
- ⚠ Attention, pas de gobelet plastique sur les ravitaillements, venir avec son récipient.
- A l'arrivée, un point de lavage vélos sera à la disposition des concurrents ainsi que des douches au pôle sportif de l'Aréna.

Récompenses :

- **Remise des récompenses à partir de 14h00**, Salle de l'Aréna (pôle sportif, Sorbiers).
- Le **Challenge JEAN MOREL** sera attribué au club ayant parcouru le plus de kilomètres sur l'ensemble des épreuves V.T.T. de la journée. Ce trophée est remis en jeu chaque année et acquis définitivement par le club ayant gagné 3 fois le challenge sur 5 années consécutives.
- **TOMBOLA** : le tirage au sort des différents lots aura lieu après le départ de tous les participants. Les noms des gagnants seront affichés à l'arrivée à partir de 12h.
+ **1 V.T.T.** - à gagner par tirage au sort lors de la remise des prix (Présence indispensable)

Droit à l'image :

- L'acceptation du règlement implique que les participants autorisent les organisateurs de La SORBÉRIANNE VTT à utiliser les images sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à La SORBÉRIANNE VTT, pour sa promotion et la diffusion de son image sous toutes ses formes (vidéo, photo papier, journaux, Internet, etc.)

Renseignements / Informations : <https://www.club-cts.com>